

Démarche : Demande d'autorisation préalable de mise en location

Organisme : Service Sécurité, ERP et Manifestations, Direction de l'Administration Générale

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Formulaire

Vous êtes sur le point de déposer une demande d'autorisation préalable à la mise en location de votre logement. Ce dispositif, rendu obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2025 à Nevers, vise à garantir la conformité aux normes d'habitabilité des logements mis en location. Veuillez noter que l'absence d'autorisation peut entraîner des sanctions financières.

Cette démarche en ligne nécessite de compléter un formulaire numérique. Pour cela, vous devez disposer :
D'une adresse de courrier électronique valide,
D'une version numérique de votre dossier de diagnostic technique (DDT).

Le dépôt de dossier est estimé à environ 10 minutes. Une fois votre demande enregistrée, vous recevrez un e-mail de confirmation. Par la suite, vous serez contacté par la ville de Nevers pour programmer avec vous une visite du logement.

Vous êtes informé que les données à caractère personnel collectées dans le cadre de votre démarche font l'objet d'un traitement par Nevers Agglomération pour la gestion de la mise en œuvre du permis de louer. Pour toute information ou exercice de vos droits « Informatique et Libertés », vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO) par mail : dpo@ville-nevers.fr ou par courrier postal :

Délégué à la Protection des Données, Nevers Agglomération, 124 route de Marzy – CS90041, 58027 Nevers cedex.

Informations générales

Avant de commencer

Assurez-vous d'avoir les documents suivants à votre disposition.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)
- Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP), pour un logement construit avant le 1er janvier 1949
- État d'amiante des parties privatives (DAPP), pour un logement construit avant le 1er juillet 1997
- État de l'installation intérieure d'électricité et/ou de gaz, pour les installations de plus de 15 ans
- État des Risques et Pollutions (ERP), si le logement est en zone à risques défini par arrêté préfectoral

Demande d'autorisation préalable de mise en location

Type de demande

Dans le cadre du permis de louer

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Première mise en location

Nouveau contrat de location

Identité et coordonnées du bailleur

Pour un particulier, le représentant d'une personne morale ou un mandataire du bailleur

Civilité

Mme

M.

Nom

Prénom

Pour une personne morale

Dénomination ou raison sociale

Numéro de SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Qualité du déclarant

Si vous êtes le représentant d'une personne morale

Forme juridique

Pour un mandataire du bailleur

Activité exercée

Numéro de la carte professionnelle

Lieu de délivrance de la carte professionnelle

Coordonnées du bailleur

Adresse

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Pour un particulier, le représentant d'une personne morale ou un mandataire du bailleur

Civilité

Mme

M.

Nom

Prénom

Pour une personne morale

Dénomination ou raison sociale

Numéro de SIRET
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Qualité du déclarant

Si vous êtes le représentant d'une personne morale

Forme juridique

Pour un mandataire du bailleur

Activité exercée

Demande d'autorisation préalable de mise en location

Numéro de la carte professionnelle

Lieu de délivrance de la carte professionnelle

Coordonnées du bailleur

Adresse

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Pour un particulier, le représentant d'une personne morale ou un mandataire du bailleur

Civilité

Mme

M.

Nom

Prénom

Pour une personne morale

Dénomination ou raison sociale

Numéro de SIRET
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Qualité du déclarant

Si vous êtes le représentant d'une personne morale

Demande d'autorisation préalable de mise en location

Forme juridique

Pour un mandataire du bailleur

Activité exercée

Numéro de la carte professionnelle

Lieu de délivrance de la carte professionnelle

Coordonnées du bailleur

Adresse

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Renseignements relatifs à l'immeuble

Localisation/adresse

Type d'habitat

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Maison individuelle

Immeuble collectif

Régime juridique de l'immeuble

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Mono propriété

Copropriété

Période de construction

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Avant 1949

De 1949 à 1974

De 1975 à 1989

De 1989 à 2005

Demande d'autorisation préalable de mise en location

Depuis 2005

Local poubelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Je ne sais pas

Extincteurs

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Je ne sais pas

Renseignements relatifs au logement

Bâtiment

Porte

Étage du logement

Surface habitable

En mètre carré (m²). Dont la hauteur sous plafond est au moins égale à 2,20 m.

Usage mixte professionnel et d'habitation

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nombre de pièces principales

Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nombre de pièces principales ne disposant pas d'une ouverture donnant à l'air libre

Demande d'autorisation préalable de mise en location

Cuisine

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Salle de bain

Cochez la mention applicable

Oui

Non

WC

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Cuisine

Cuisine intérieure ou extérieure

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Intérieure

Extérieure

Cuisine séparée ou coin cuisine

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Séparée

Coin cuisine

Cuisine individuelle ou collective

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Individuelle

Collective

Équipements de cuisine

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Évier

Appareil de cuisson

Ventilation

Salle de bain

Salle de bain intérieure ou extérieure

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Intérieure

Extérieure

Salle de bain individuelle ou collective

Demande d'autorisation préalable de mise en location

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Individuelle

Collective

Équipements de salle de bain

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Baignoire

Douche

Lavabo

Ventilation

WC

WC dans le logement ou sur le palier

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Dans le logement

Sur palier

WC individuel ou collectif

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Individuel

Collective

Équipements WC

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Ventilation

Énergie, eau chaude et chauffage

Énergie

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Gaz

Électricité

Fioul

Pétrole

Bois

Autre

Autre énergie, précisez

Eau chaude

Cochez la mention applicable

Oui

Demande d'autorisation préalable de mise en location

Eau chaude individuelle ou collective

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Individuelle

Collective

Chauffage

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Chauffage individuel, collectif ou d'appoint

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Individuel

Collectif

Chauffage d'appoint

Pièces jointes

Pièces jointes

Pour rappel la complétude du dossier nécessite l'intégralité du diagnostic technique.

Dossier de diagnostic technique (DDT)

Si votre dossier de diagnostic technique (DDT) est en un seul fichier, joignez-le en lieu et place du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)

Évalue la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre. Il est valide pendant 10 ans, sauf modification significative du logement (loi Climat et Résilience).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP)

Obligatoire pour les logements construits avant le 1er janvier 1949. Valable indéfiniment si aucune trace de plomb n'est détectée, sinon il est à refaire dans un délai d'un an en cas de location (article R1334-10 du Code de la santé publique).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

État d'amiante des parties privatives (DAPP)

Pour les logements construits avant le 1er juillet 1997. Valable indéfiniment en l'absence d'amiante ou à refaire tous les trois ans en cas de présence d'amiante (articles L1334-13 et suivants du Code de la santé publique).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

État de l'installation intérieure d'électricité et/ou de gaz

Requis si les installations ont plus de 15 ans. Valide 6 ans pour la location (décret n° 2016-1105 du 11 août 2016).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

État des Risques et Pollutions (ERP)

Demande d'autorisation préalable de mise en location

Nécessaire si le logement est situé dans une zone à risque définie par arrêté préfectoral. Valable 6 mois. Il informe sur les risques naturels, technologiques, sismiques, ou de pollution (article L125-5 du Code de l'environnement).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

Cochez la mention applicable

Oui

Non